Projet Sportif
Charte des équipes Sportives
Première, Senior et Dame et équipe 2
1er novembre 2025 – 31 octobre 2026

Le golf s'engage à soutenir les équipes dans le cadre défini ci-dessous :

Les équipes ont accès à :

- 90 seaux de balles
- 7 cours collectifs pour 49 euros
- 20% de remise sur le Proshop (hors promotions)

Ainsi que des réductions sur les abonnements :

- 10% de remise si votre index est inférieur à 9 pour les hommes et 12 pour les femmes
- 25% de remise si votre index est inférieur à 5 pour les hommes et 8 pour les femmes

Le joueur, la joueuse s'engage à :

- Maintenir son abonnement au Mans Golf Club - Sargé à jour.
- Être membre de l'association sportive.
- Être licencié au Mans Golf Club
- Être disponible pour participer aux compétitions par équipes, quelque soit leur importance.
- Participer activement aux entraînements d'équipe et informer le capitaine en cas d'indisponibilité.
- Représenter Le Mans Golf Club en faisant preuve de fair-play et en respectant les règles et l'étiquette.
- S'engager à respecter les décisions du capitaine.
- Porter les couleurs du club lors d'évènements golfiques au sein du club et à l'extérieur

Votre sélection dans l'équipe vous engage obligatoirement à :

- Participer au Grand Prix du club.
- Participer au championnat du club.
- Prendre part à l'Interclub contre le golf des 24h, aller/retour
- S'inscrire à un minimum de cinq compétitions du week-end (saison haute) afin de garantir une participation significative pour les sponsors.

Vous serez sollicité pour votre aide :

- Auprès de l'école de golf, notamment en accompagnant les jeunes le mercredi ou le samedi sur le parcours au moins une fois par an, et encadrer les jeunes lors d'une compétition 9 trous organisée par le club au moins une fois par an.
- Auprès des nouveaux joueurs.
- Animations diverses (initiations…)

Date et Signature

Joueur/Joueuse

L'équipe du golf